



**Communiqué de presse**

Lundi 17 juin 2024

## **Réaménagement de la Place de la Concorde : la Commission remet 12 recommandations majeures**

**Trop peu valorisée, transformée en vaste rond-point automobile entre le jardin des Tuileries et ceux des Champs-Élysées, la Place de la Concorde, entièrement minérale, est devenue un des îlots de chaleurs urbains les plus importants de la capitale.**

**Anne Hidalgo, Maire de Paris, a souhaité son réaménagement pour que cette place qui compte parmi les plus emblématiques de la capitale retrouve sa beauté et puisse d'adapter aux évolutions climatiques à venir.**

La Commission Concorde, sous la présidence de Jean-Jacques Aillagon et la vice-présidence d'Ann-José Arlot et composée d'un ensemble d'experts et d'un collège de grands voisins regroupant les acteurs culturels et économiques de la Place de la Concorde, s'est réunie les 3 et 23 avril, les 14 et 22 mai et le 11 juin 2024 pour penser collectivement l'avenir de cette place. Elle remet aujourd'hui ses préconisations principales pour son réaménagement.

Le rapport complet de la Commission Concorde se trouve [\[ICI\]](#).

### **Synthèse des préconisations :**

1. Conserver la composition symétrique de la place de la Concorde et les grandes perspectives
2. Préserver et valoriser les éléments architecturaux et décors historiques existants qui donnent l'échelle de la place
3. Retrouver la place-promenade historique avec ses fossés plantés
4. Désimperméabiliser les parterres
5. Adapter les essences végétales aux enjeux climatiques
6. Retrouver la continuité entre les jardins Champs-Élysées et la place de la Concorde en effaçant la trémie existante
7. Renforcer le lien avec la Seine en effaçant les trémies de la voie Georges Pompidou

8. Réduire l'emprise de la circulation automobile pour redonner la priorité aux piétons et à la végétalisation
9. Améliorer le confort de la place en faveur des piétons et de la promenade
10. Assurer la coexistence des usages avec une séparation des flux
11. Conserver le statut d'espace de rassemblement populaire : un lieu de mémoire, de culture et d'histoire
12. Réaliser une charte pour harmoniser les évènements de courte durée

**Contact presse :**

Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)